

maison reçut de Eome, pour sa bibliothèque, quelques traités précieux sur les mathématiques, des PP. Le Seur et Jacquier, des principes de philosophie naturelle, et le traité le plus complet qui eût paru sur le calcul intégral.

8° La *Bibliothèque des Dominicains ou Jacobins* (1). Ce dernier nom ne leur était donné qu'en France, parce que leur premier établissement se fit à Paris dans l'ancien prieuré de Saint-Jacques du Parloir des Bourgeois. Le Consulat les appela à Lyon dès la naissance de leur ordre, sur le bruit du mérite de leurs prédications, et leur donna l'ancienne chapelle de Notre-Dame de Confort. L'église fut construite vers la fin du xv^e siècle, aux frais des nombreux Florentins venus à Lyon pour y faire le commerce ; de ce nombre étaient les Orlandini, les Gadagne, qui y eurent leur sépulture ; Jacques de Bourbon et son fils ;

(1) Le couvent des Jacobins a été entièrement détruit après la Révolution. On éleva sur son emplacement l'hôtel de la Préfecture du Rhône, démoli à son tour, lorsque, d'après la loi de 1852, les pouvoirs du préfet et du maire furent réunis dans la même main, et le siège de la Préfecture transporté à l'Hôtel-de-Ville. La place qui régnait devant l'ancienne Préfecture portait alors le nom de place *Confort*, du nom de la chapelle de *Notre-Dame de Confort*, qui s'y voyait, et précédemment place des *Jacobins*, du nom du couvent des PP. *Jacobins*. Sous le deuxième empire, cette place prit celui de *l'Impératrice* ; mais ce nom choquant affreusement le Conseil élu après le 4 septembre, celui-ci lui rendit officiellement le nom de Jacobins, croyant raviver un souvenir douloureux de la Révolution et honorer les êtres ignobles appelés alors *Jacobins*, tandis qu'il a remis, bien involontairement, en mémoire le souvenir de pieux et grands orateurs chrétiens. Le même Conseil élu, aussi ignorant qu'incapable, donna, à la même époque, une autre preuve de ses connaissances en histoire. Il enleva aussi à la place du *Consulat* son nom, qui lui avait été donné en souvenir de l'ancienne magistrature municipale lyonnaise, appelée le *Consulat*, pour lui donner je ne sais quel nom, digne de ces élus du peuple souverain.